



Entre Lyon et Genève, dans le département de l'Ain, **Haut-Bugey Agglomération** rassemble 42 communes et compte près de 64 000 habitants. Le territoire réussit à concilier harmonieusement qualité de vie et dynamisme économique. Au cœur de la Plastics Vallée, elle représente le premier pôle de plasturgie en Europe. Le lac de Nantua, dans un écrin de verdure atypique constitue un cadre de vie exceptionnel rayonnant sur l'ensemble de l'agglomération.

Elle recrute :

Un(e) Responsable du service Habitat

Description du service :

Le service Habitat de Haut-Bugey Agglomération (HBA) est composé d'un(e) Responsable de service (objet de la présente offre) et d'un(e) chargé(e) de mission en charge de l'habitat privé et de l'animation de la Maison de l'habitat.

Petit service par la taille, il est cependant très actif. L'essentiel des actions du service est rassemblé dans le volet habitat du PLUi-H, Programme d'Orientation et d'Action (POA).

De nombreuses actions sont déjà mises en œuvre en matière d'amélioration de l'habitat privé : une OPAH-RU avec un volet copropriétés fragiles, une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE), l'activation du permis de louer sur un périmètre restreint de la commune de Nantua, un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC).

En matière d'équilibre territorial et de mixité sociale, le service Habitat assure le pilotage de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de la logement social et d'information du demandeur (PPGD), suit la programmation des aides à la pierre en lien avec le Conseil Départemental de l'Ain (délégué), et assure la coordination des acteurs dans le cadre du relogement du NPNRU et de l'accès au logement social des publics prioritaires.

La Maison de l'habitat, animée par la chargée de mission est le dernier service lancé par le service en mars 2021 et consiste à informer et conseiller les usagers sur tous les sujets en lien avec l'habitat et à animer le réseau des partenaires.

Description du poste :

Sous l'autorité du Directeur du Pôle Développement du territoire qui comprend notamment le service d'instruction des autorisations du droit des sols et le service Planification (Scot et PLUiH) et en lien avec le Vice-président en charge de la Politique de la ville, de l'Habitat et des Gens du voyage, l'agent devra :

Missions :

Suivre et animer le volet habitat du PLUi-H

Adopté en décembre 2019, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) compte 16 fiches-actions et décline les objectifs territorialisés de production de logement. Dans ce cadre vous devrez :

- Mettre en œuvre les fiches-actions du POA et notamment : assurer la finalisation des projets de logement temporaire d'urgence, lancer l'appel à projet annuel sur la mobilisation du foncier pour la production de logement (1 projet par an), assurer l'instruction des demandes d'aides à l'amélioration du parc public (1 à 2 projets par an)

- Animer le Comité de pilotage du POA (rythme annuel), les groupes de travail partenariaux (en fonction des besoins) et les ateliers à destination des élus communaux (rythme annuel)
- Assurer le bilan annuel du POA

Assurer l'animation de l'observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat de HBA s'appuie très largement sur l'observatoire départemental de l'habitat piloté par le Conseil Départemental et les EPCI du département et animé par l'ADIL01. En cours de montage, l'observatoire de HBA a pour vocation de décliner et de compléter les analyses produites par l'observatoire départemental et de l'enrichir par l'apport des acteurs locaux de l'habitat.

Dans ce cadre vous devrez :

- Assurer la fiabilisation et l'analyse des données issues de l'application du droit des sols
- Produire des documents pédagogiques et synthétiques des enjeux et de leurs évolutions
- Animer des ateliers partenariaux et le comité de pilotage de l'observatoire (rythme annuel)

Ces deux missions feront l'objet d'une collaboration renforcée avec les services Planification et ADS.

Suivre la lutte contre l'habitat indigne

HBA propose aux communes un appui dans l'exercice du pouvoir de police générale et spéciale du maire. Dans ce cadre vous devrez :

- Coordonner les acteurs en charge de la résorption de l'Habitat indigne dans le cadre de l'OPAH-RU et de l'instance dédiée le Comité de suivi de l'habitat indigne et du relogement (CSIR) animé par le prestataire de l'OPAH-RU (rythme trimestriel)
- Suivre l'expérimentation du « permis de louer » sur Nantua : assurer l'instruction des dossiers (2 à 3 dossiers par mois) et assurer, en lien avec l'opérateur chargé des visites et du suivi, les bilans intermédiaires et annuels

Pilotage de la politique locale en matière de logement social

HBA ne dispose pas de la délégation des aides à la pierre. Doté d'un PLH et de quartiers politiques de la ville, l'intercommunalité est cependant cheffe de file de la politique en matière d'attribution sur son territoire. Dans ce cadre, vous devrez :

- Suivre la programmation sociale en lien avec les objectifs du PLUi-H et le délégataire des aides à la pierre (Conseil Départemental)
- Animer les travaux de la Conférence Intercommunale du Logement installée depuis 2018 (comité de suivi et séance plénière annuelle),
- Mettre en œuvre et assurer le suivi annuel du PPGD approuvé depuis 2018 et notamment assurer l'organisation des Commissions cas complexes permettant l'accès au logement pour les publics prioritaires (rythme trimestriel)
- Poursuivre l'élaboration de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) initiée en 2019 (mise à jour du diagnostic et animation de la démarche d'élaboration)

Suivi du volet habitat du NPNRU

Le programme NPNRU concerne deux quartiers sur Oyonnax et Bellignat. Dans ce cadre vous devrez :

- Assurer le suivi du relogement des ménages concernés par les démolitions ou les réhabilitations en lien étroit avec les bailleurs et les partenaires sociaux (réunions du groupe technique relogement deux à trois fois par an)
- Assurer le lien entre le NPNRU et le suivi des copropriétés en périphérie des QPV dans le cadre du POPAC (programme suivi par la chargée de mission)

Assurer la responsabilité du service Habitat

- Encadrer l'animatrice de la Maison de l'habitat/ chargée de mission habitat ancien (point bi-hebdomadaire, entretien annuel) et les éventuels stagiaires du service
- Suivre le budget du service

Profil :

➤ **Compétences demandées**

- Expérience de 2 ans portant sur les politiques en matière d'habitat (de préférence en collectivité territoriale)
- Formation supérieure en urbanisme et aménagement, politique de revitalisation des centres-anciens ou immobilier
- Outils, procédures et réglementation liées à l'habitat public et privé, au logement et au renouvellement urbain
- Fonctionnement des collectivités locales, du réseau d'acteur et des partenaires institutionnels
- Savoir-faire : conduite de projets partenariaux, animation de réunions, encadrement

➤ **Qualités attendues :**

- Capacité rédactionnelle et d'animation
- Sens de l'écoute et esprit d'analyse
- Rigueur et autonomie
- Capacité à travailler en équipe et mobiliser un réseau

➤ **Caractéristiques du poste**

Recrutement par voie contractuel (CDD 1 à 3 ans) ou statutaire

Cadre d'emploi des Attachés ou des Ingénieurs

Permis B exigé

Temps plein, 36H/semaine, réparti : 1 semaine 32H et 1 semaine 40H soit 1 jour non travaillé une semaine sur 2.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages (titres restaurants, adhésion au CNAS, participation mutuelle et prévoyance)

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Une lettre de candidature accompagnée d'un CV détaillé et du dernier arrêté de situation pour les agents titulaires doivent être adressés par courrier ou par mail à : Monsieur le Président de Haut Bugey Agglomération - 57 rue René Nicod – CS 80502 - 01117 Oyonnax Cedex

Date limite de candidature : 19/12/2021

Renseignements :

Suzy CASSAR – Responsable du service Habitat / Tel : 04 74 81 64 15 – Port : 06 81 72 77 06

David AZEVEDO – Responsable Ressources Humaines / Tél. : 04 74 81 27 59